

## ASSEMBLEE DE CORSE

### DELIBERATION N° 01/69 AC DE L'ASSEMBLEE DE CORSE RELATIVE A L'ACTUALISATION DE LA CARTE DES FORMATIONS SUPERIEURES ET DES ACTIVITES DE RECHERCHE UNIVERSITAIRE POUR LA PERIODE 1999 - 2003

SEANCE DU 26 AVRIL 2001

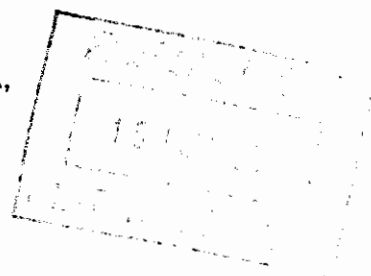
L'An deux mille un, et le vingt-six avril, l'Assemblée de Corse, régulièrement convoquée s'est réunie au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de M. José ROSSI, Président de l'Assemblée de Corse.

#### **ETAIENT PRESENTS : Mmes et MM.**

Nicolas ALFONSI, Joseph ANTONA, Jean-Claude BONACCORSI, Marie-Jeanne BOSCHI-ANDREANI, Dominique BUCCHINI, Pierre-Jean CASTA, Pierre-Philippe CECCALDI, Joseph CHIARELLI, Vincent CICCADA, Laurent CROCE, Robert FELICIAGGI, Jules-Laurent FERRANDI, César FILIPPI, Jean-Valère GERONIMI, Marie-Thérèse GRISONI, Simone GUERRINI, Mireille LANFRANCHI, Paul-Antoine LUCIANI, Toussaint LUCIANI, François-Xavier MARCHIONI, Joselyne MATTEI-FAZI, Madeleine MOZZICONACCI, Martin MURACCIOLI, Paul PATRIARCHE, Pierre-Timothée PIERI, Simon RENUCCI, Camille de ROCCA SERRA, Gérard ROMITI, José ROSSI, Paul RUAULT, Ange SANTINI, Marcel SIMEONI, Jean-Guy TALAMONI, Jean-Toussaint TOMA, Marie-Jean VINCIGUERRA, Emile ZUCCARELLI.

#### **ETAIENT ABSENTS ET AVAIENT DONNE POUVOIR :**

M. Jean-Louis ALBERTINI à M. Ange SANTINI,  
M. Pierre CHAUBON à M. François-Xavier MARCHIONI,  
M. Jean-Charles COLONNA à M. Camille de ROCCA SERRA,  
M. Sauveur GANDOLFI-SCHEIT à M. Robert FELICIAGGI,  
M. Jean JALPI à Mme Simone GUERRINI,  
M. Jean-Baptiste LANTIERI à M. Pierre-Jean CASTA,  
M. François MOSCONI à M. Pierre-Philippe CECCALDI,  
M. Don-Pierre PIETRI à M. Joseph ANTONA,  
M. Antoine SINDALI à Mme Marie-Thérèse GRISONI.



#### **ETAIENT ABSENTS : MM.**

Alexandre ALESSANDRINI, Paul GIACOBBI, Jean MOTRONI, Paul QUASTANA, Michel STEFANI, François TIBERI.

### L'ASSEMBLEE DE CORSE

**VU** la loi n° 82/213 du 2 mars 1982 relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions,

- VU** la loi n° 83/663 du 22 juillet 1983 complétant la loi n° 83/8 du 7 janvier 1983 relative à la répartition des compétences entre les communes, les départements, les régions et l'État,
- VU** la loi n° 86/16 du 6 janvier 1986 relative à l'organisation des régions et portant modification des dispositions relatives au fonctionnement des conseils généraux,
- VU** la loi n° 86/972 du 19 août 1986 portant dispositions diverses relatives aux collectivités locales,
- VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,
- VU** la délibération n° 99/18 AC du 29 avril 1999 portant adoption de la carte des formations supérieures et des activités de recherche universitaire pour la période 1999/2003 et la délibération n° 00/68 du 25 mai 2000,
- VU** l'avis n° 2001/06 en date du 23 avril 2001 du Conseil Economique, Social et Culturel,
- SUR** rapport du Président du Conseil Exécutif,
- SUR** rapport de la commission de la Culture, de l'Education et des Affaires Sociales présenté par M. Marie-Jeanne BOSCHI-ANDREANI,

**APRES EN AVOIR DELIBERE**

**ARTICLE PREMIER :**

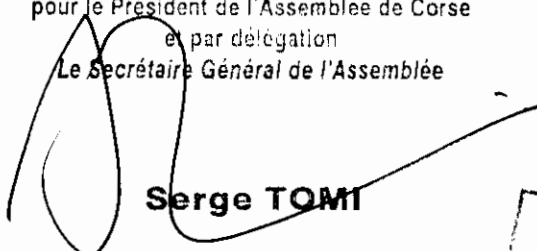
**ADOpte** l'actualisation de la carte des formations supérieures et des activités de recherche universitaire pour la période 1999-2003, conformément aux avis formulés dans le document joint en annexe de la présente délibération.

**ARTICLE 2 :**

La présente délibération qui pourra être diffusée partout où besoin sera, fera l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la Collectivité Territoriale de Corse.

AJACCIO, le 26 Avril 2001

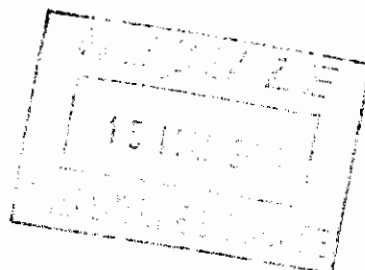
Pour copie certifiée conforme à l'original  
pour le Président de l'Assemblée de Corse  
et par délégation  
Le Secrétaire Général de l'Assemblée

  
**Serge TOMI**

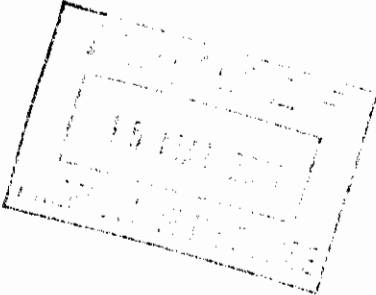
Le Président de l'Assemblée de Corse,



José ROSSI



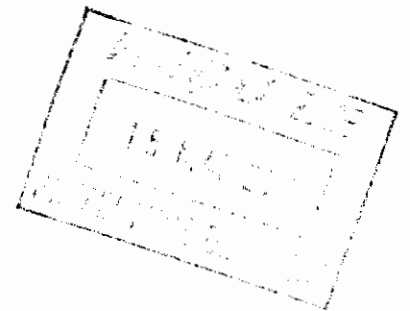
**ANNEXE**



# **ANNEXE 1**

## **DEMANDES de CREATION de DIPLOMES 2001 /2002**

### **RESUME des PROJETS**



**1 – LICENCE PROFESSIONNELLE**  
**« PROTECTION – ANIMATION – NATURE »**  
**(Descriptif ci-annexé)**

**AVIS : FAVORABLE**

La formation correspond à un besoin de terrain et s'insère dans l'architecture des diplômes universitaires centrés sur le thème de l'Environnement.

Le partenariat Université de Corse/Lycée Agricole de Sartène est en adéquation avec les orientations pédagogiques et professionnelles de la Collectivité Territoriale de Corse (principe de plate-forme de professionnalisation, avec bilans de compétences, validation d'acquis, formation modularisée).



**AVANT PROJET SOMMAIRE DE  
LICENCE PROFESSIONNELLE**

**"PROTECTION ET ANIMATION-NATURE"**

**Composante assurant la responsabilité pédagogique**

Faculté des Sciences et Techniques

En partenariat avec la le Lycée agricole de Sartène

**Composante assurant la responsabilité administrative**

Faculté des Sciences et Techniques

**I. Exposés des motifs**

Dans nos sociétés industrialisées et de plus en plus urbanisées, les espaces naturels (espaces non exploités par "l'homme" mais aussi espaces non irréversiblement artificialisés) acquièrent une nouvelle dimension.

En effet on constate:

- des modifications de l'évolution des écosystèmes provoquées par l'abandon d'espaces par l'agriculture ou l'industrie.

- l'acquisition par les espaces naturels de nouveaux rôles: loisirs et tourisme, support d'un patrimoine paysager, culturel, naturel, support d'études scientifiques.....

Ces espaces doivent donc être gérés dans le but de préserver ou restaurer les richesses et la diversité écologique, de sensibiliser les publics, mais aussi dans un souci de valorisation économique et de création d'emplois dans ce domaine: celui de gestionnaire d'espaces naturels et d'animateur "Nature"

La licence Professionnelle "Protection et animation de la nature" doit former des personnes susceptibles de répondre à ces emplois.

## II. Objectifs - Public Cible

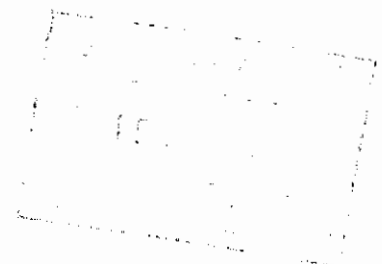
La licence professionnelle "Protection et Animation de la Nature" doit avoir les objectifs de formation suivants:

- diagnostic écologique, paysager, culturel et économique d'un espace.
- participation à la mise en place de solutions techniques de gestion les mieux appropriées (respect du cadre socio-économique et juridique).
- suivi sur le terrain des choix de gestion
- conception et réalisation d'actions d'animation.

De ce fait, le public ciblé est multiple:

- Titulaires du BTSA (il existe 3 options en Corse) désireux d'acquérir une compétences professionnelle et scientifique supérieure et d'élargir leur champ de compétence.
- Emplois jeunes (il en existe près de 300 en Corse dans le domaine environnement) désireux d'acquérir une formation professionnelle.
- Professionnels qui auraient intérêt à une reprise d'études (promotion -concours -requalification), ils travaillent actuellement dans des collectivités locales ou régionales, des offices du tourisme, des parcs régionaux, voire dans l'administration (DDA, Lycées, CFPPA.....).
- Eventuellement DUT, BTS, DEUST dans le domaine des sciences de la nature et de la vie et qui souhaiteraient compléter leurs compétences dans le domaine.

Le centre de positionnement que possède le Lycée Agricole de Sartène permettra d'éventuelles validations d'acquis professionnels et par conséquent un enseignement plus personnalisé.



### **III. Architecture de la formation**

#### **1°/ Matière fondamentales (224h: 172h C - TD/52h TP)**

- Ecologie Générale (36h C-TD).
- Biostatistique (36h C-TD)
- Biologie et physiologie végétales (40h C-TD/20h TD).
- Biologie et physiologie animales (40h C-TD/20h TP).

#### **2°/ Connaissance du Milieu Professionnelle (156h C-TD).**

- Economie ( 20h C- TD).
- Droit du Travail (24h C- TD).
- Droit de l'environnement (42h C- TD).
- Gestion (40h C- TD).
- Insertion Professionnelle (24h C- TD).

#### **3°/ Protection et animation - Nature (124h C- TD / 124h TP)**

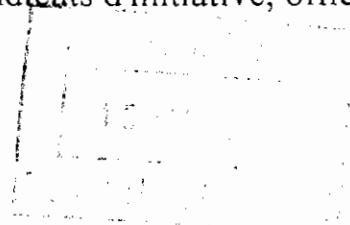
- Sciences économiques (40h C- TD)
- Biologie - écologie appliqué (28h C- TD/ 20h TP)
- Technique d'expression et de communication (36h C- TD/ 24h TP)
- Conception et gestion de projets (20h C- TD/ 80h TP).

### **IV. Réseaux de partenaires**

DRAF-ONF-DIREN- Office de l'environnement-Parcs régional et national-ODARC-Conservatoire du littoral-Agence du tourisme de la Corse-Chambres d'agriculture-Lycée Professionnel Agricole de Borgo.

### **VI. Débouches**

Associations de protection et découverte de l'environnement, organismes de développement, de valorisation des patrimoines naturel et culturel; collectivités locales, départementales et régionales; parcs; structures intercommunales; bureaux d'étude, services extérieurs de ministères spécialises; écomusées; centre de classe de découverte, de vacances ou de loisir; foyer ruraux; syndicats d'initiative, office du tourisme.....





## 2 – MAITRISE MANAGEMENT du SPORT (descriptif ci-annexé)

### **AVIS : RESERVE**

Ce projet est présenté par l'Université de Corse comme issu d'un partenariat avec le CREPS de Corse.

Cet organisme confirme bien la tenue d'une concertation initiale avec l'Université de Corse, mais estime le projet de formation proposé en contradiction avec les options initialement envisagées.

En effet, ce partenariat devait déboucher sur une certification professionnelle de niveau II (Diplôme d'Etat DPAD/Mastaire Méditerranéen de management du tourisme sportif de pleine nature – arrêté du 2 décembre 1997).

Cette orientation professionnalisante, plutôt qu'universitaire, était censée répondre aux données suivantes :

- le nombre limité de création d'emplois de cadres dans le secteur nécessite une approche ponctuelle, ou évolutive en fonction de la demande,
- le secteur du « *management du sport* » est très largement saturé par les universités continentales, et les concours de la fonction publique territoriale ne peuvent absorber ces flux,
- la création d'une maîtrise universitaire induit la demande d'un DESS « *Management Tourisme-Sport* » (Cf. Fiche 3) qui vient conforter les données précitées.

Il paraît opportun de différer la création de cette filière, et d'inciter l'Université de Corse à promouvoir :

- une réelle concertation avec les professionnels du secteur des Activités de Pleine Nature, regroupés en une Fédération Régionale Insulaire,
- une clarification de son partenariat avec le CREPS, et partant, de l'option envisagée :
  - soit, visée professionnalisante
  - soit, constitution d'une filière purement universitaire.
- un élargissement du thème au monde méditerranéen.



# MAITRISE DE MANAGEMENT DU SPORT

## Présentation

La maîtrise STAPS Management du sport a pour but de former des professionnels, connaissant les différents aspects du management du sport, ce qui leur permettra d'intervenir dans différents milieux professionnels du secteur public ou privé et où ils seront à même de proposer des éléments d'analyse, de prendre des décisions en vue de développer les activités sportives touristiques de leur région.

## Conditions d'admission

- Licence STAPS de Corte de plein droit.
- Après analyse de dossier pour toute autre provenance.

## Programme des enseignements

### **Semestre 1**

**Module 4-1-1-C<sup>1</sup> : Approche scientifique des APS (100 h soit 75 h CM + 25 h TD)**

- Approche multidisciplinaire des APS
- Impact de la pratique des APS sur les pratiquants

**Module 4-1-2-C : Communication / langage (60 h TD)**

- langue étrangère (Anglais)
- informatique
- audiovisuel

**Module 4-1-3-S<sup>2</sup> : Théorie et pratique des APPN (80 h soit 30 h CM + 20 h TD + 30 h TP)**

- connaissance de 2 APPN
- analyse des techniques

**Module 4-1-4-S : Aspects institutionnels des APPN (60 h soit 45 h CM + 15 h TD)**

- Connaissance et exploitation des équipements
- Connaissance des moyens environnementaux
- Notions d'écologie
- Contraintes juridiques et technologiques (normes)

---

<sup>1</sup> C : Tronc commun

<sup>2</sup> S : spécifique

## **Semestre 2**

### **Module 4-2-1-C : Méthodologie (75 h soit 40 h CM + 35 h TD)**

- Epistémologie de la recherche en STAPS
- Méthodes d'enquête et analyses de résultats
- Méthodologie des appels d'offres

### **Module 4-2-2-S : Aspects juridiques et économiques (50 h soit 35 h CM + 15 h TD)**

- Réglementation française et communautaire en matière de sport
- Juridiction du tourisme
- Approche scio-organisationnelle des institutions

### **Module 4-2-3-S : Elaboration et gestion de projets (50 h soit 15 h CM + 35 h TD)**

- Stratégie des organisations
- Gestion de projets d'entreprise
- Production de services
- Evaluation des projets en cours et en fin de réalisation
- Analyse des produits touristiques et de leur évolution

### **Module 4-2-4-S : Expérience professionnelle - Stage (325 h)**

- insertion dans le milieu professionnel
- Elaboration d'un mémoire

**Total horaire S 1 : 300 heures**

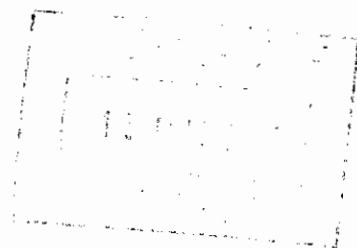
**Total horaire S 2 : 500 heures**

**Total maîtrise : 800 heures**

**3 – DESS MEDITERRANEN de MANAGEMENT du  
TOURISME et des APPN**

**AVIS : RESERVE**

Ce DESS, dont l'ouverture est programmée pour 2003, fait suite à la Maîtrise de Management du Sport et suscite donc les mêmes interrogations.



# DESS MEDITERRANEEN DE MANAGEMENT DU TOURISME DES APPN

## Présentation

Le DESS méditerranéen de management du tourisme sportif de pleine nature a pour objet de former des cadres supérieurs, possédant des compétences managériales, gestionnaires et prospectives dans les domaines du sport et des loisirs de pleine nature.

Il s'inscrit dans une double perspective :

- développer un tourisme sportif qui intègre la protection des espaces naturels ;
- favoriser un développement économique durable

Sa vocation est donc de former des professionnels de haut niveau, à même de participer activement à l'expansion touristique et au développement économique et social de leur région. Dans ce cadre, ils devront être capables de prendre en compte rapidement les évolutions du marché du loisir sportif en élaborant des stratégies, des produits, en créant des aménagements et des équipements qui s'articulent étroitement avec les données économiques et environnementales locales.

## Conditions d'admission

- En formation initiale : titulaires d'une maîtrise ou d'un titre admis en dispense ou en équivalence.
- En formation continue : l'admission de candidats justifiant d'une expérience professionnelle suffisante dans le domaine du tourisme sera soumise à l'approbation d'une commission.

Dans tous les cas : présélection sur dossier, suivie d'un entretien en vue d'une sélection définitive

## Programme des enseignements

### **Semestre 1**

**Module 5-1-1- : Optimisation de la gestion des ressources humaines (75 h soit 50 h CM + 25 h TD)**

- Typologie des ressources humaines
- Contexte juridique et social de la gestion des ressources humaines.
- Communication interpersonnelle : techniques d'entretien et de conduite de réunion.
- Notion de dynamique des groupes.
- Techniques de direction, de management.

**Module 5-1-2- : Communication / langage (30 h TD)**



- Connaissance ou approfondissement d'une langue du bassin méditerranéen.

**Module 5-1-3- : Connaître et prendre en compte l'environnement des APPN dans le bassin Méditerranéen (75 h soit 50 h CM + 25 h TD)**

- Notions relatives à l'évolution des pratiques et à l'émergence de nouveaux sports.
- Place du tourisme sportif dans les économies locales.
- Stratégies et moyens de développement du tourisme régional.
- Concept de développement durable.
- Impact économique du développement touristique.

**Module 5-1-4- : Maîtriser les moyens financiers (75 h soit 50 h CM + 25 h TD)**

- Le financement des institutions et groupements sportifs.
- Gestion comptable et financière.
- Approche juridique de la fonction financière (droit fiscal, droit économique).

**Module 5-1-5- : Maîtriser les cadres juridiques de l'environnement des APPN (75 h soit 50 h CM + 25 h TD)**

- Réglementation du sport et des APPN en France et en Europe.
- Analyse des différents aspects juridiques et fiscaux des groupements sportifs.
- Juridiction du tourisme dans le bassin méditerranéen.
- Approche socio-organisationnelle des institutions.

**Module 5-1-6- : Organiser la communication et la promotion (50 h soit 35 h CM + 15 h TD)**

- Les bases théoriques de la communication dans les organisations.
- Stratégie de communication et stratégie marketing.
- La fonction communication.
- Communication interne, externe et promotion.
- Evaluation de la communication

**Module 5-1-7- : Analyse du milieu professionnel et élaboration d'un projet personnel (60 h soit 30 h CM + 30 h TD)**

- Analyse du milieu professionnel relatif aux APPN
- Rencontres et recherche sur le terrain
- Préparation du projet professionnel

## **Semestre 2**

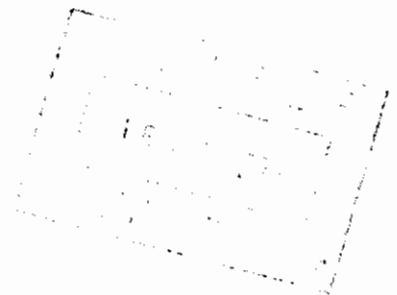
**Module 5-2-1- : Stage (minimum 450 h soit 425 h stage + 25 h tutorat)**

- insertion dans le milieu professionnel
- Elaboration d'un mémoire

**Total horaire S 1 : 440 heures**

**Total horaire S 2 : 450 heures**

**Total DESS : 990 heures**



#### **4 – IUP COMMUNICATION et MEDITERRANEE (Cf. descriptif ci-annexé)**

**AVIS : FAVORABLE, sous réserve**

Ce diplôme de professionnalisation devrait permettre de répondre à la formation de cadres sur la double thématique de la « *Communication* » et de la « *Méditerranée* », et selon quatre spécialités (Collectivités, PME Tourisme, Patrimoine, Enseignement à Distance).

Cet IUP autorise une architecture de formation avec le DESS existant « *Communication-Valorisation des Ressources Régionales* », et permet également d'envisager une coopération avec d'autres formations existantes :

- le DUT Service-Réseaux-Communication
- la Licence Professionnelle Multi-Média
- l'IUP Communication-Systèmes informatiques

Toutefois, il convient de relever, une nouvelle fois, que les procédures d'agrément de ce diplôme n'ont pas été respectées.

Indépendamment du fait que la proposition initiale de l'IUP « *Communication-Méditerranée* » émane du Ministère – et non pas de l'Université - ce dossier a été présenté au Conseil d'Administration de l'Université, ensuite au Conseil des Etudes et de la Vie Universitaire (CEVU) enfin au Conseil de l'UFR Lettres, soit un ordre d'instruction totalement inversé.

Enfin, cette création du diplôme devra s'accompagner des moyens en personnels adéquats.



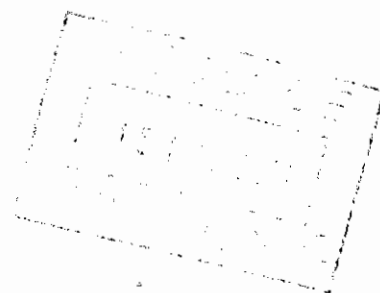
## CAMPAGNE 2001

## DEMANDE D'HABILITATION IUP

Merci de développer les sigles utilisés dans ce dossier

## CREATION

IDENTIFICATION DE LA FILIERE IUP			
UNIVERSITÉ		Université de Corse Pascal Paoli UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines	
N° d'habilitation (pour les renouvellements) :		Année de création de l'IUP	2001
Spécialité de Rattachement		Sciences de l'Information et de la Communication <small>nom réglementaire de la spécialité donné par l'arrêté du 17 avril 95</small>	
Secteurs de référence		56000	
Nom de l'IUP		Communication et Méditerranée <small>nom sous lequel vous communiquez notamment dans le cas d'un IUP à plusieurs spécialités</small>	
Filière		<small>nom que vous donnez à la filière pour communiquer, s'il est différent de la spécialité</small>	
Directeur de l'IUP		Françoise ALBERTINI, MCF 71 , HDR en cours en SIC	
Tél.: 04 95 45 00 77 04 95 45 01 91		Fax :04 95 45 01 45 04 95 45 01 22	E.mail : fa@univ-corse.fr
Responsable de la filière (si différent)			
Tél.:		Fax :	E.mail :
Adresse serveur web de l'IUP (http)			
Adresse de l'IUP		Université de Corse- Pascal Paoli UFR Lettres Langues et Sciences Humaines 7, avenue Jean Nicoli	
Code postal : 20250		Ville : CORTE	



## OBJECTIF DE LA FORMATION ET COMPETENCES RECHERCHÉES

L'objectif de l'IUP Communication et Méditerranée est d'accompagner et d'anticiper les mutations sociales et sociétales en formant des cadres (étudiants et professionnels en Formation Continue) aux métiers de la Communication dans les quatre spécialités retenues:

- Collectivités territoriales
- PME - Tourisme
- Interculturalité et Patrimoine
- Formation à distance

En effet, l'amenuisement progressif des isolats (géographiques, économiques, techniques, culturels) impose la transformation d'une vision de l'insularité figée telle un handicap en une vision dynamique et moderne. Si les îles de l'Union Européenne connaissent des situations très inégales, la Corse doit d'abord se voir elle-même dans une optique constructiviste afin de constituer, à l'égard des autres îles et pays euro-méditerranéens, un modèle inventif pour entrer activement dans la société de l'information plurielle du nouveau millénaire.

Cette nouvelle perception de l'insularité passe par la nécessité de **penser sa modernisation en fonction de deux aspects essentiels :**

- **l'île est une région sud-européenne frontalière,**
- **l'île participe à l'interface multipolaire d'une Méditerranée en construction.**

Le défi économique et culturel du 21<sup>ème</sup> siècle projette chaque entité humaine dans l'obligation de communiquer pour assurer son avenir. Pour être efficace et pérenne, cette communication doit être maîtrisée. Elle ne peut être que l'affaire de professionnels formés de manière spécifique pour répondre aux besoins actuels et émergents - que l'on constate ou que l'on voit poindre dans les secteurs fondamentaux - et qui exigent des stratégies de communication spécifiques comme :

- 1 - Les Collectivités Territoriales, Communes, Sociétés d'aménagement,
- 2 - Les PME liées aux activités touristiques,
- 3 - Les stratégies d'interculturalité et de valorisation du patrimoine,
- 4 - Les questions d'Enseignement à distance (E.A.D.)

Pensés d'abord pour les besoins du développement local, ces quatre axes s'inscrivent comme des spécialités abordées en fin de cursus et qui se dégagent selon une progression pédagogique sur trois années allant du général au particulier. Ce projet de formation professionnalisante s'inscrit dans le secteur des Sciences de l'Information et de la Communication afin de répondre aux besoins généraux puis spécifiques exprimés en Corse et au-delà. Les publics concernés pourront être des étudiants issus des Facultés locales, nationales et étrangères mais aussi des professionnels recrutés selon les modalités en vigueur de la Valorisation des Acquis Professionnels. Dans ce cadre, des modalités spécifiques leurs seront accordées en Formation Continue.

Les enseignements se déroulent sur trois années de formation (IUP 1, IUP2, IUP 3). Ils sont semestrialisés afin de prévoir notamment la mobilité étudiante (envoi et accueil des étudiants). Les semestres durent 14 semaines. La progression pédagogique intègre la nécessité d'une formation théorique qui débute fortement pour s'alléger au fil des semestres et laisser la place aux spécialités, lesquelles aboutiront à un projet final en « grandeur nature ». L'apprentissage des Langues se déroulera de manière intensive sur les cinq premiers semestres, pour des raisons identiques.

Les stages sont d'une durée de :

- Un mois en IUP 1
- Deux mois en IUP 2
- Trois mois en IUP 3

Nous envisageons les publics suivants :

- en formation initiale: 70 % , Origine: Université de Corse et universités environnantes
- en formation continue: 30 % , Origine: entreprises insulaires ou autres
- Nombre d'étudiants: 32 au total par promotion,  
( le flux d'étudiants a été calculé par rapport au matériel actuellement disponible)

La formation s'articule autour de cinq blocs d'apprentissages dont les contenus varient en fonction du déroulement dans le temps de la formation. Il s'agit des:

- 1 - Connaissances de base de l'Information et de la Communication
- 2 - Apprentissages des supports
- 3 - Secteurs professionnels
- 4 - Langues et Gestion de projets
- 5 - Stages et Réalisations

Ce projet d'IUP Communication et Méditerranée s'inscrit dans la politique de développement menée par la Collectivité Territoriale de Corse et semble correspondre aux besoins d'ouverture et de formation quotidiennement exprimés. En outre, il répond au souci de mise en cohérence de la politique générale de l'Université en matière de formation ( l'IUP s'appuierait sur les 3 autres IUP, déjà existants ou en cours d'habilitation, ainsi que sur le Centre des Langues et des Langues dont l'ouverture est prévue en septembre 2001) et de recherche.

La responsable du projet, Madame Françoise Albertini, ainsi que l'équipe pédagogique sont membres du Laboratoire d'Anthropologie du Monde Méditerranéen et Insulaire (LAMMI ), labellisé pour la période 2000-2004, du Centre de Recherche Corse-Méditerranée de l'UFR Lettres, Langues et Sciences Humaines. Madame Albertini (MCF 71 HDR en cours) et Madame Salini (Professeur, Directrice de l'UFR Lettres, langues et sciences humaines) ont par ailleurs déposé un projet de création d'un Institut Roman qui viendrait conforter l'aspect euro-méditerranéen de ce dispositif .

Un consensus se dégage autour de l'opportunité de la création de l'IUP Communication et Méditerranée .

Compte tenu du caractère totalement innovant de cette formation, des moyens exceptionnels doivent nécessairement accompagner la mise en place de ce projet.

#### Objectifs professionnels :

En perpétuel mouvement, le secteur de la communication engendre de nombreuses activités : Par exemple, les domaines de la production, de la diffusion, de la distribution déclinent autant de secteurs que de marchés. L'importance de l'image et du son, du virtuel, du numérique, la multiplication des médias et la diversification de leurs activités, les politiques nationales et internationales forment un vaste ensemble de perspectives d'avenir déjà identifiées, émergentes mais aussi insoupçonnées.

Après une solide formation de base généraliste dans le domaine des SIC , les quatre spécialités retenues (Collectivités territoriales, PME-Tourisme, Interculturalité et Patrimoine, Formation à distance) permettront l'entrée dans le monde professionnel - local ou autre - de personnels qualifiés déjà habitués, du moins dans l'esprit, à la polyvalence des métiers.

#### Métiers actuels et futurs visés :

Les débouchés professionnels du diplôme se trouvent :

- dans les secteurs de la communication :
  - des collectivités territoriales,
  - des PME tourisme,
  - de l'interculturalité et du patrimoine,
  - de l'enseignement à distance

- dans les fonctions suivantes :

Chargés de Communication, Concepteurs, Concepteurs rédacteurs, Réalisateurs, Consultants de programmes d'Information- Communication, Chargés d'études, Chargés de relations publiques, WEBMASTER, Chefs de projets multimédia, Netsurfer, Chefs de publicité, etc....

(Cette liste n'est pas limitative puisque nous sommes sur un secteur en plein développement qui nécessite aussi mobilité et polyvalence des fonctions).

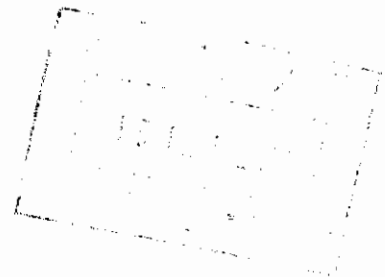
**Centres d'intérêt :** préciser les grands domaines disciplinaires et transdisciplinaires de la formation ainsi que leurs volumes horaires globaux.

Domaines disciplinaires et transdisciplinaires	Horaire annuel étudiant
<b>IUP I</b>	
Connaissances de base de l'information et de la communication	140 h
Apprentissage des supports	112 h
Secteurs professionnels	112 h
Langues	112 h
Gestion de projet	42 h
Réalisations	28 h
<b>IUP II</b>	
Connaissances de base de l'information et de la communication	133 h
Apprentissage des supports	112 h
Secteurs professionnels	91 h
Langues	112 h
Gestion de projet	64 h
Réalisations	28 h
<b>IUP III</b>	
Connaissances de base de l'information et de la communication	98 h
Apprentissage des supports	77 h
Secteurs professionnels	109 h
Langues	28 h
Gestion de projet	70 h
Réalisations	84 h
Spécialités	90 h

#### POLITIQUE DE RECRUTEMENT

**A quels publics d'étudiants l'IUP s'adresse-t-il :**

Les publics concernés pourront être des étudiants issus des Facultés locales, nationales et étrangères mais aussi des professionnels recrutés selon les modalités en vigueur de la Valorisation des Acquis Professionnels. Dans ce cadre, des modalités spécifiques leurs seront accordées en Formation Continue.



## MODALITÉS DE RECRUTEMENT

Etant une des conditions de la réussite de la formation, le recrutement sera soumis à des exigences strictes. Pour tous les candidats, la qualité du dossier de pré-inscription sera examinée par une Commission ad hoc composée d'enseignants-chercheurs et de professionnels. Le dispositif de recrutement sera complété, selon les années, soit par un concours (épreuves d'admission portant sur la culture générale du candidat), soit par un entretien devant jury.

En cas de concours, les centres d'examen (local et continental) seront précisés un mois avant aux postulants ainsi que la nature, la durée, le lieu des épreuves.

### En Première Année :

Sur dossier (pour tous les candidats)

Soit Entretien

Soit "Concours" ou test écrit propre à l'IUP

### En Seconde Année :

Sur dossier (pour tous les candidats)

Soit Entretien

Soit "Concours" ou test écrit propre à l'IUP

### Par la voie de la formation continue :

Sur dossier (pour tous les candidats), et validation des acquis professionnels

La VAP fait actuellement l'objet d'une attention particulière à l'Université de Corse, les dossiers seront traités par un service spécifique selon une procédure normalisée sur l'ensemble des trois UFR.

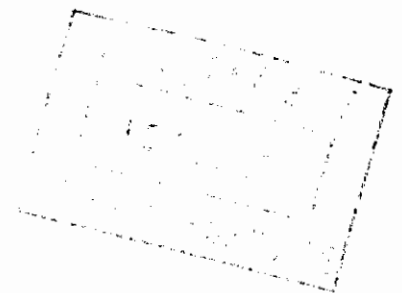
**5 – IUP TOURISME et DEVELOPPEMENT**  
**(Cf. descriptif ci-annexé)**

**AVIS : FAVORABLE**

Les acteurs professionnels ont toutefois émis les remarques suivantes :

- nécessité d'un ***réel rapprochement*** entre l'Université et les Entreprises
- opportunité d'une ouverture de la formation sur la Méditerranée et l'Europe, tant pour l'équipe pédagogique que pour les étudiants.

Cette formation devrait à l'horizon 2003, se substituer à l'actuelle « *Maîtrise des Sciences et Techniques (MST) Tourisme* ».



**CAMPAGNE 2004**

**DEMANDE D'HABILITATION IUP**

Merci de développer les sigles utilisés dans ce dossier

**CREATION** (supprimer la mention inutile)

<b>IDENTIFICATION DE LA FILIERE IUP</b>		
<b>UNIVERSITÉ</b>	De Corse Pascal Paoli UFR de droit, sciences sociales et de gestion	
<b>N° d'habilitation (pour les renouvellements) :</b>		<b>Année de création de l'IUP</b>
<b>Spécialité de Rattachement</b>	Métiers du Transport, Hôtellerie, Tourisme nom réglementaire de la spécialité donné par l'arrêté du 17 avril 95	
<b>Secteurs de référence</b>		
<b>Nom de l'IUP</b>	Tourisme et développement nom sous lequel vous communiquez notamment dans le cas d'un IUP à plusieurs spécialités	
<b>Filière</b>	nom que vous donnez à la filière pour communiquer, s'il est différent de la spécialité	
<b>Directeur de l'IUP</b>	Jean-Marie FURT	
<b>Tél.: 04 95 45 00 03 04 95 45 00 16</b>	<b>Fax : 04 95 45 00 80</b>	<b>E.mail : vletreux@lotus.univ-corse.fr</b>
<b>Responsable de la filière (si différent)</b>		
<b>Tél.:</b>	<b>Fax :</b>	<b>E.mail :</b>
<b>Adresse serveur web de l'IUP (http)</b>		
<b>Adresse de l'IUP</b>	Université de Corse Pascal Paoli UFR de droit, sciences sociales, économiques et de gestion 7, Avenue Jean Nicoli	
<b>Code postal : 20250</b>	<b>Ville : CORTE</b>	

**OBJECTIFS DE LA FORMATION**

Cette formation doit à l'horizon 2002 ou 2003 se substituer à la MST tourisme et développement, dès lors que certains objectifs auront été atteints :

- Concrétisation des partenariats avec d'autres universités et centre de recherches
- Développement de la formation professionnelle
- Développement d'un centre d'études et de recherche sur le tourisme.

L'ouverture de l'IUP devrait alors être rapidement suivie par la mise en place d'un DESS, gestion de projets touristiques (voir projet en annexe).

Cette formation nous semble en effet nécessaire pour finaliser ce cycle d'étude dans une région où les recrutements à BAC + 1 ne seraient pas nombreux et où donc beaucoup d'étudiants ne bénéficieraient que de 2 années d'étude en tourisme.

## Compétences recherchées :

Le Sud de la France, malgré une économie fortement marquée par l'industrie touristique ne dispose pas d'une filière de formation publique de niveau Bac + 4 (la MST de Corte ne comporte en effet que deux années d'études).

Dans ce contexte, l'Université de Corse se propose d'utiliser les spécificités de l'offre touristique locale (ses qualités comme ses insuffisances) afin de mettre en place une formation utilisable sur place, et transposable dans des régions et pays structurés de la même manière, susceptible donc d'attirer vers elle un grand nombre d'étudiants.

Le secteur touristique corse est, en effet, organisé de façon différente de ce qui peut être observé dans les grandes destinations insulaires Françaises et Méditerranéennes.

Deux données majeures du tourisme Corse permettent d'explicititer une évolution et des besoins relativement atypiques :

- 80 % des voyageurs arrivent par voie maritime
- 20 % des touristes voyagent avec un forfait

### 80 % des touristes arrivent par voie maritime :

Cette clientèle souvent itinérante nécessite une forte organisation du territoire touristique. La faiblesse de l'aérien attire une clientèle de proximité et donc un appareil de production touristique peu préparé à travailler avec les destinations étrangères et particulièrement celles du Nord de l'Europe et des pays tiers à la CEE. Or des marchés touristiques d'importance sont en train de s'ouvrir à partir de bassins émetteurs très proches de la Méditerranée. Sur ces marchés seules les destinations présentant une offre cohérente seront susceptibles d'être performantes. Un effort de structuration doit donc être réalisé. La capacité à structurer un territoire, à le doter des attributs permettant de répondre à la demande touristique, à réaliser les procédures d'intermédiation entre les différents producteurs touristiques pour délivrer une image touristique originale et différenciée et pour ancrer le fait touristique dans les autres secteurs d'activité notamment à travers des flux d'échanges permettant de valoriser les productions locales est l'un des objectifs de la formation qui sera délivrée dans le cadre de l'IUP. La constitution d'un maillage touristique fort associant les savoirs faire, le patrimoine, l'originalité et la diversité de l'environnement est la seule voie permettant une gestion équilibrée d'un flux important de visiteurs itinérants. Pour promouvoir ce type de structuration des compétences nouvelles sont nécessaires.

### 20 % des touristes sont venus avec un forfait :

Ce chiffre traduit la faiblesse de la production touristique Corse dans la mesure où 80 % des clients programment leur propre voyage en rassemblant les différents éléments du produit (voyages, séjours ...).

La faiblesse de la production touristique démontre la nature profondément différente de l'appareil de production insulaire qui se prête difficilement au travail avec les tours opérateurs et à la commercialisation de produits au travers de la grande distribution. Pourtant la forte saisonnalité et la réduction constante de la durée des séjours exigent que les entreprises fassent un effort sur la création de produits d'avant et d'arrière saison mais également sur la commercialisation.

Face à ces impératifs, les PME familiales paraissent mal armées, mal préparées, ne disposant des ressources nécessaires pour faire appel à des conseillers spécialisés. La formation des étudiants de l'IUP prend acte de ces carences, mais aussi des évolutions actuelles en matière de distribution des produits touristiques (voir La Gazette Officielle du Tourisme N° 1509) pour affirmer la nécessité de développer des compétences nouvelles.

Les étudiants dans le cadre de leur formation théorique mais plus encore au cours de leur stage devront apprendre :

- à structurer, organiser, regrouper une offre disparate. Ils doivent pour cela avoir une connaissance parfaite de l'entreprise touristique et de son environnement.
- A commercialiser cette offre

Ils doivent donc avoir une parfaite maîtrise de deux langues, et de la distribution d'un produit touristique.



## Métiers actuels et futurs visés :

L'industrie touristique occupe en France 3 millions de personnes (en Corse 3500 personnes à l'année et 7000 en saison).

Dans ce secteur où la faiblesse de la qualification est souvent considérée comme un atout de départ pourquoi proposer une nouvelle formation de niveau BAC + 4 ?

L'IUP Tourisme et développement n'a pas pour objectif d'insérer les étudiants dans un hôtel, une agence ou une collectivité. Il doit former des professionnels qui se situeront à l'interface de ces différents opérateurs afin de susciter et de conduire des projets de développement publics ou privés.

Le développement du tourisme insulaire passe en effet par une organisation de l'offre (les problèmes existant au niveau insulaires mais aussi au niveau national voir La Gazette Officielle du Tourisme N° 1510).

Les étudiants vont donc intervenir au travers de groupements hôteliers, de collectivités, pour créer des produits touristiques correspondant aux exigences de qualité des consommateurs actuels. Leurs interventions en tant que chef de projets (salariés ou plus sûrement travailleurs indépendants) leur permettront de maîtriser les différents rouages de la production touristique. Ils pourront ensuite éventuellement réintégrer le circuit classique : La commercialisation est un élément souvent négligé par les producteurs et plus encore dans les formations universitaires.

Nous avons longuement insisté sur le caractère atypique de l'offre insulaire et de certaines régions au plan national comme européen. Ces offres sont très différentes de celles commercialisées par la grande distribution touristique qui fixe les canons internationaux du produit touristique. Ainsi l'offre devient de plus en plus standardisée et normée et pas nécessairement conforme aux attentes d'une clientèle toujours plus nombreuse qui choisit les pistes du voyage individuel.

Dans ce contexte les étudiants de l'IUP, porteurs de nouveaux projets ou structurant les anciens doivent pouvoir les commercialiser de manière indirecte (et donc maîtriser les circuits de distribution) et de manière directe (donc maîtriser tout autant les techniques de vente que les nouvelles technologies de l'information).

L'enseignement dispensé en IUP (ou dans le cadre du DESS que nous envisageons simplement ici) doit permettre aux étudiants de postuler pour les emplois classiques suivants :

- Dans les TO : Fonction commerciale (Directeur commercial, attaché commercial réceptif, délégué commercial régional, chargé de l'animation des ventes.  
Fonction marketing (adjoint du directeur du marketing)  
Fonction production (chef de produit, délégué réceptif, assistant de production)
- Dans le transport : Assistant des ventes, délégué commercial
- Dans la distribution : Animateur de réseau, directeur d'agence
- Dans le secteur institutionnel : Chargé de mission promotion, chargé de mission réceptif, adjoint directeur de station, adjoint directeur OMT, agent de développement, directeur de pays d'accueil.

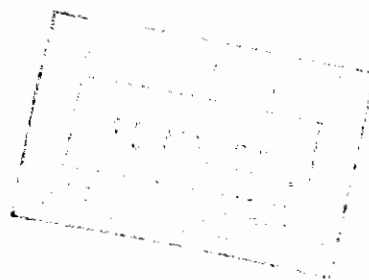
L'étudiant sortant de l'IUP ou du DESS dont la formation se situe à l'interface des fonctions de production et de commercialisation et doit aussi dans le cadre de ce cursus acquérir la culture d'entreprise nécessaire à la création de son propre emploi.

Nous voudrions qu'1/3 des étudiants suive cette voie. Ces travailleurs indépendants, ces commerciaux du tourisme (travaillant aussi bien pour le secteur public devront monter ou simplement finaliser des produits touristiques et élaborer les stratégies de commercialisation correspondantes.

Pour cela ils devront participer au regroupements d'offres potentiels (hôtels, associations, communes, camping, club) qui ne disposent ni de la structure nécessaire pour effectuer ces opérations, ni des moyens opérationnels humains. Leur intervention se situera dans les grands domaines où les professionnels constatent des carences : conception et création de produits structurés sur la base d'une offre collective, gestion et contrôle de la qualité, stratégie commerciale. Leur rémunération sera en fonction de la viabilité des structures qu'ils animeront sous le contrôle des professionnels.

Les métiers correspondants seraient alors les suivants :

- Dans les groupements hôteliers : responsable produits, responsable qualité, chef des ventes, responsable des animations pour l'ensemble des établissements adhérents



Centres d'intérêt : préciser les grands domaines disciplinaires et transdisciplinaires de la formation ainsi que leurs volumes horaires globaux.

Domaines disciplinaires et transdisciplinaires	Horaire annuel étudiant
<p>1<sup>ère</sup> année :</p> <p><b>Objectif</b></p> <p>Permettre à l'étudiant d'acquérir une bonne culture générale et de maîtriser les principaux problèmes de tourisme.</p>	720 h 50 éq T.D.
<p>2<sup>ème</sup> année</p> <p><b>Objectif</b></p> <p>Permettre à l'étudiant de maîtriser les mécanismes et l'impact de la création et de la commercialisation d'un produit touristique.</p> <p>La réalisation de cet objectif passe par :</p> <p>Leur connaissance de l'entreprise touristique et donc des enseignements de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- droit 36h + 18h</li> <li>- gestion 34h</li> <li>- GRH 36h</li> </ul> <p>Une connaissance des méthodes de commercialisation au travers des enseignements de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- marketing 23h</li> <li>- techniques de vente 24h</li> <li>- communication 18h</li> <li>- outils de production et diffusion 18h</li> <li>- marketing de la distribution 18h</li> </ul>	679 h 00 éq T.D.
<p>3<sup>ème</sup> année</p> <p>Il s'agit d'une année professionnalisante dans laquelle l'étudiant devra mener à bien un projet touristique et un mémoire. Dans les deux cas, il doit approfondir certaines notions fondamentales en matière de :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- financement de l'offre touristique 36h</li> <li>- commercialisation des produits touristiques 48h</li> </ul>	821 h 50 éq T.D.

## POLITIQUE DE RECRUTEMENT

### A quels publics d'étudiants l'iup s'adresse-t-il :

En 1<sup>ère</sup> année, Les étudiants suivent un parcours individualisé en fonction de leur cursus d'origine, afin d'acquérir la culture et les connaissances nécessaires à leur futur métier. Ils appréhenderont la complexité du monde touristique au travers d'un stage de 3 mois et d'un des 3 modules de cette année de base.

En 2<sup>ème</sup> année, l'IUP s'adresse aux étudiants de BTS principalement Tourisme, de DUT principalement des commerciaux, aux étudiants en lettres, principalement les linguistes. Mais la diversité des enseignants et surtout la multiplicité des stages doivent permettre une plus grande ouverture (licencié en droit ou en économie, titulaire d'un diplôme d'école de commerce)

## MODALITÉS DE RECRUTEMENT

### En Première Année :

Sur dossier  Sur entretien   
"Concours" ou test écrit propre à l'IUP  "Concours" ou test écrit commun à plusieurs iup   
Autre   
Précisez : **Entretien (motivation + culture générale)**

### En Seconde Année :

Sur dossier  Sur entretien   
"Concours" ou test écrit propre à l'IUP  "Concours" ou test écrit commun à plusieurs iup   
Autre   
Précisez : **Entretien (motivation + culture générale)**  
**Tests de langues et de culture juridique et économique**

### Par la voie de la formation continue :

L'Université a ouvert des négociations avec des professionnels locaux :

- Pour assurer la formation des personnels des Offices du Tourisme. Au travers des modules de formation spécifiques existant au sein de la nomenclature de l'IUP (langues, informatique) ou à créer, en fonction de besoins spécifiques (Techniques d'accueil)

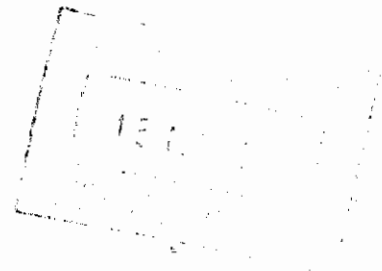
- Pour assurer la formation des personnels et cadres des entreprises touristiques du secteur privé durant la période hivernale. L'agence du tourisme de la Corse est en effet favorable à la mise en place d'une politique de formation visant à permettre aux professionnels d'intégrer l'IUP (Par unités ou semestre capitalisables).

L'Université de Corse est partenaire d'un programme développé en collaboration avec la Province d'Agrigente (Sicile) sous l'égide du fonds social européen:

- Dans le cadre de ce programme Européen, les enseignements de la MST Tourisme sont délocalisés et permettent à une trentaine d'étudiants de recevoir une formation au tourisme.

- Cette participation se terminera en mars 2000. Elle démontre notre savoir faire en matière de formation professionnelle et devrait se poursuivre sur les sites de Taormina et Syracuse.

- Des collaborations de même type sont actuellement à l'étude avec d'autres pays de l'UE et non UE dans l'optique d'intégrer des étudiants étrangers pour suivre tout ou partie de l'enseignement de l'IUP.



**6 – LICENCE PROFESSIONNELLE  
« FORMATEUR-RESPONSABLE d’ACTIONS  
de FORMATION »**

**AVIS : RESERVE**

Dans le cadre du Programme Régional de Formation Professionnelle adopté par l’Assemblée de Corse le 27 juillet 2000, la Collectivité Territoriale de Corse a mis en place un plan triennal de professionnalisation des acteurs du secteur de la Formation Professionnelle Continue.

Ce plan est fondé sur une méthode de concertation avec les responsables d’organismes de formation, et leurs équipes pédagogiques, et a donné lieu, durant le 1<sup>er</sup> trimestre 2001, à la tenue de plusieurs ateliers de travail.

Au terme de ces réunions, les *besoins réels* de formation ont été recensés et mis en perspective avec les orientations stratégiques de la Collectivité Territoriale de Corse.

Dès lors, la proposition unilatérale de l’Université de Corse de mettre en place une licence professionnelle consacrée à ce thème ne paraît pas opportune à ce stade de la démarche engagée par l’ensemble des acteurs.

Il paraît opportun de différer l’examen de ce projet, afin de permettre :

- . à la Collectivité Territoriale de Corse et aux acteurs de formaliser les actions de professionnalisation à mettre en place,
- . aux responsables de l’Université de Corse de se rapprocher des animateurs des groupes de travail.

A l’issue de ces deux phases, le principe d’une Licence Professionnelle pourrait être réexaminé, en fonction des éléments d’orientation déterminés *en commun*.

**LA LICENCE PROFESSIONNELLE**  
**"Formateur-Responsables d'Actions de Formation"**

**OPPORTUNITE DU PROJET**

La Licence Professionnelle "Formateur-Responsables d'Actions de Formation" s'inscrit dans la **continuité de la démarche de qualification du réseau régional des formateurs**, mise en place au travers du **DUFRES** en réseau interrégional (Universités et C.A.FO.C) : Corse - Avignon - Aix-Marseille II - Montpellier Paul Valéry - Toulouse Le Mirail.

La Licence Professionnelle "Formateur-Responsables d'Actions de Formation" a pour objectifs de :

- contribuer à la **professionnalisation des métiers de la formation professionnelle continue**,
- **valider les acquis de formation** en les faisant accéder à un Diplôme d'Etat qui puisse les aider dans la stabilisation sur leur poste de travail ou dans la perspective d'une reprise d'études,
- former des formateurs capables de prendre en compte la **spécificité des publics jeunes et adultes**,
- permettre à des jeunes **diplômés** d'intégrer ce secteur professionnel.

La Licence Professionnelle fournira un débouché professionnel à des jeunes ayant obtenu un diplôme de niveau III, notamment par le biais de contrats d'apprentissage ou de qualification qui leur auront donné une première expérience professionnelle. Ces débouchés pourront être trouvés dans les centres de formation par l'apprentissage, les organismes de formation préparant des diplômes par le biais de contrats de qualification et les services de formation professionnelle continue.

**Public concerné :**

- Etudiants titulaires :
  - d'un **BTS, DUT** ou **DEUST** à vocation professionnelle et de préférence obtenu par la voie de formations en alternance.
  - d'un **DEUG** obtenu dans une discipline présente dans les actions de formation d'adultes (*français, communication, sciences humaines et sociales, mathématiques, informatique et applications aux sciences*).
- Ou formateurs, coordonnateurs, accompagnateurs de parcours d'insertion **d'organismes de formation publics et privés** (*GR.ETA + réseau régional des centres de formation*) et **d'entreprises**.  
Pourront être également accueillis des **Aide-Educateurs** désireux de s'insérer dans la formation d'adultes.

**Modalités de mise en oeuvre du diplôme :**

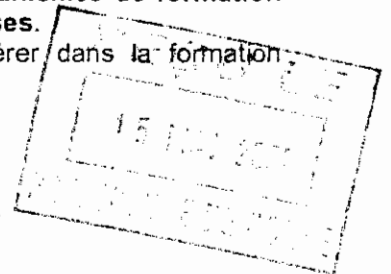
- La formation est d'une durée de 360 heures :
  - Pour les étudiants en Formation Initiale et les demandeurs d'emploi, **sur 1 an**.
  - Pour les actifs, **sur 18 mois**.
- L'**alternance** est conçue comme suit :
  - Pour les étudiants en Formation Initiale, les demandeurs d'emploi et individuels, **12 semaines sur 1 an**.
  - Pour les actifs, **sur 18 mois, sur le lieu de travail**.
- Seront organisés des modalités de Validation des Acquis pour permettre l'accès en Licence Professionnelle à des formateurs non titulaires d'un diplôme de niveau III. (*cf. décret d'août 1985*)

**Contenus de la formation :**

- **Enseignements :**
  - Conception et mise en oeuvre de stratégies d'apprentissage.
  - Conception et utilisation d'outils d'évaluation.
  - Dimension communicationnelle et institutionnelle de la formation.
  - Ingénierie de la formation (conception et mise en oeuvre de dispositifs de formation, outils pédagogiques multimédia).
- **Projet tutoré :**
  - Construction d'une formation et analyse de sa pratique professionnelle.
  - Stage de 12 semaines dans plusieurs établissements de formation.
  - Alternance :
    - Sur lieu de travail des actifs.
    - Dans des centres de formation pour les étudiants en Formation Initiale.

**Passerelles - Poursuite d'études :**

- Maîtrise de Sciences de l'Education.
- Concours de Professeurs des Ecoles.



**7 – LICENCE PROFESSIONNELLE**  
**« *GESTION des RISQUES du***  
***SECTEUR SANITAIRE* »**

**AVIS : FAVORABLE**

Il s'agit ici de la formation continue de professionnels (salariés, cadres) du secteur SANTE.

Le financement de la Collectivité Territoriale de Corse devra être examiné dans le cadre de la procédure des Contrats d'Objectifs, en relation avec l'Association Nationale pour la Formation du Personnel Hospitalier (ANFH).

Avant projet sommaire de  
**LICENCE PROFESSIONNELLE**

**"GESTION DES RISQUES DU SECTEUR SANITAIRE"**

**Composante assurant la responsabilité pédagogique**

Faculté des Sciences et Techniques

**Composante assurant la responsabilité administrative**

Faculté des Sciences et Techniques

Service de la Formation continue

**Préambule**

Les risques sanitaires, auxquels sont exposés patients et professionnels de santé se sont notablement développés ces dernières années. La gestion de ces risques fait partie de la démarche qualité dans laquelle les établissements de santé doivent s'engager.

Former des personnels à la connaissance, à la gestion, de ces problèmes devient un des objectifs majeurs des hôpitaux. Cette formation proposée par la délégation régionale corse de l'Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier permettra une collaboration avec la délégation de Haute Normandie et les Universités de Grenoble et du Havre.

**Objectifs:**

Cette formation a pour but de former des professionnels du secteur sanitaire:

- A la connaissance de l'ensemble des risques dans un environnement sanitaire et leur analyse dans un contexte donné.
- A la gestion des risques pour diminuer les risques encourus tenant compte des vigilances à développer et des obligations réglementaires.
- A la maîtrise des techniques d'évaluation des risques et de leurs effets, à la veille sanitaire.
- Au management par la *qualité* pour améliorer cette prise en charge et aider à la réflexion stratégique des équipes, sur la gestion des risques.
- A une expertise transversale en appui aux équipes sanitaires.

**Public:**

- Professionnels ayant une expérience professionnelle solide dans leur secteur d'activité.
- Cadres de santé évoluant vers des missions transversales. Niveau Bac +2.
- Validation des acquis professionnels peut permettre l'accès à la licence.
- Recrutement national.

**Programme:**

- *Théorie*: 6 modules.
  - Analyse des risques. Identifier les risques et leurs implications.
  - Hygiène. Connaissances théoriques.
  - Gérer les risques.
  - Manager les risques.
  - Cadre juridique européen.
  - Anglais.
- *Travaux*: Rapport de veille sanitaire.
- - *Travaux personnels*.
- - *Stage pratique* ( 3 mois).

**Durée de la formation:** 1 an, en alternance, 300 Heures environ .

**Débouchés:**

Occuper des positions d'experts

- dans les hôpitaux auprès des CLIN, cellules qualité, comité de vigilance,
- dans des observatoires locaux ou régionaux,
- dans les entreprises présentant des risques sanitaires.

**Financements :**

- ANFH : Association Nationale pour la Formation permanente du personnel Hospitalier qui couvre 25 régions.
- CTC ( Service de Formation Professionnelle)
- Etat (Délégation Régionale au Travail, à l'Emploi et à la Formation Professionnelle).

\*

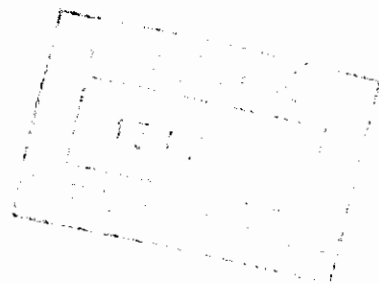
\* \*



## **ANNEXE 2**

### **CARTE 1999-2003**

**adoptée par l'Assemblée de Corse et validée  
par la convention tripartite  
Etat/Collectivité Territoriale de Corse/  
Université de Corse**



# UNIVERSITE DE CORSE

Liste des demandes de création ou de renouvellement de diplôme  
( Type : C=Création; ou R=Renouvellement)

<b>LICENCE PROFESSIONNELLE</b>	GESTION DE LA QUALITE DES PRODUITS AGROALIMENTAIRES	-	ANGLAIS	C
<b>LICENCE PROFESSIONNELLE</b>	MULTIMEDIA	-	ANGLAIS	C
<b>LICENCE PROFESSIONNELLE</b>	ART ET NOUVELLES TECHNOLOGIES			C
<b>DESS</b>	DESS NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	INTEGRATION DE SYSTEMES INFORMATIQUES	-	C
<b>DESS</b>	DIPLOME D'ETUDES SUPERIEURES ET SPECIALISEES D'INGENIERIE ECOLOGIQUE	INGENIERIE ECOLOGIQUE	-	C
<b>DEUG-LIC-MAIT-IUP</b>	IUP ENVIRONNEMENT	-	-	C
<b>DEUG-LIC-MAIT-IUP</b>	IUP NOUVELLES TECHNOLOGIES DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION	-	-	C
<b>M.S.T</b>	CHEF DE PROJETS EN CULTURE, ENVIRONNEMENT ET COMMUNICATION			C
<b>DAEU</b>	DIPLOME D'ACCES AUX ETUDES UNIVERSITAIRES			R
<b>CAPACITE EN DROIT</b>	DROIT	-	-	R
<b>DEUG</b>	ARTS	ARTS DU SPECTACLE	-	R
<b>DEUG</b>	ARTS	ARTS PLASTIQUES	-	R
<b>DEUG</b>	DROIT		ANGLAIS, ITALIEN, ESPAGNOL, ARABE, CORSE	R
<b>DEUG</b>	ECONOMIE ET GESTION		ANGLAIS, CORSE, ITALIEN, ESPAGNOL	R
<b>DEUG</b>	LETTRES ET LANGUES	LANGUES ET CULTURES REGIONALES	CORSE	R
<b>DEUG</b>	LETTRES ET LANGUES	LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES	ALLEMAND, ANGLAIS, ARABE, ESPAGNOL, ITALIEN	R
<b>DEUG</b>	LETTRES ET LANGUES	LANGUES LITTERAIRES ET CIVILISATIONS ETRANGERES	ANGLAIS	R

DEUG	LETTRES ET LANGUES	LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES	ESPAGNOL	R
DEUG	LETTRES ET LANGUES	LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES	ITALIEN	R
DEUG	LETTRES ET LANGUES	LETTRES MODERNES	-	R
DEUG	SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITÉS PHYSIQUES ET SPORTIVES	-	ANGLAIS	R
DEUG	SCIENCES ET TECHNOLOGIES	MATHÉMATIQUES, INFORMATIQUE ET APPLICATIONS AUX SCIENCES	ANGLAIS	R
DEUG	SCIENCES ET TECHNOLOGIES	SCIENCES DE LA MATIÈRE	ANGLAIS	R
DEUG	SCIENCES ET TECHNOLOGIES	SCIENCES DE LA VIE	ANGLAIS	R
DEUG	SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES	HISTOIRE	-	R
DEUST	ANALYSE DES MILIEUX BIOLOGIQUES	-	-	R
D.N.G.I.N.	DIPLOME NATIONAL DE GUIDE INTERPRÈTE NATIONAL	-	ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN	R
LICENCE	ADMINISTRATION PUBLIQUE	-	ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN, CORSE	R
LICENCE	ARTS APPLIQUÉS	-	-	R
LICENCE	BIOLOGIE	BIOLOGIE GÉNÉRALE ET SCIENCES DE LA TERRE ET DE L'UNIVERS	ANGLAIS	R
LICENCE	CHIMIE	-	ANGLAIS	R
LICENCE	CONCEPTION ET MISE EN ŒUVRE DE PROJETS CULTURELS	-	-	R
LICENCE	DROIT	-	ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN, CORSE	R
LICENCE	HISTOIRE	GÉOGRAPHIE	-	R
LICENCE	INGÉNIERIE ÉLECTRIQUE	-	ANGLAIS	R
LICENCE	LANGUE ET CIVILISATION CORSES	-	-	R
LICENCE	LANGUES ÉTRANGÈRES APPLIQUÉES	-	ALLEMAND, ANGLAIS, ARABE, ESPAGNOL, ITALIEN	R
LICENCE	LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES	-	ESPAGNOL	R
LICENCE	LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES	-	ITALIEN	R
LICENCE	LANGUES, LITTÉRATURES ET CIVILISATIONS ÉTRANGÈRES	-	ANGLAIS	R
LICENCE	LETTRES MODERNES	-	-	R

LICENCE	MATHEMATIQUES				ANGLAIS	R
LICENCE	PHYSIQUE		PHYSIQUE ET APPLICATIONS		ANGLAIS	R
LICENCE	SCIENCES DE L'EDUCATION				-	R
LICENCE	SCIENCES DU LANGAGE				-	R
LICENCE	SCIENCES ECONOMIQUES		ECONOMIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE		ANGLAIS, CORSE, ESPAGNOL, ITALIEN	R
LICENCE	SCIENCES ET TECHNIQUES DES ACTIVITES PHYSIQUES ET SPORTIVES				ANGLAIS	R
MAITRISE	ARTS APPLIQUES				-	R
MAITRISE	BIOLOGIE DES POPULATIONS ET DES ECOSYSTEMES		ENVIRONNEMENT		ANGLAIS	R
MAITRISE	CHIMIE				ANGLAIS	R
MAITRISE	CONCEPTION ET MISE EN OEUVRE DE PROJETS CULTURELS				-	R
MAITRISE	DROIT		DROIT NOTARIAL		, ANGLAIS, CORSE, ITALIEN, ESPAGNOL	R
MAITRISE	DROIT		DROIT PUBLIC		, ANGLAIS, ESPAGNOL, ITALIEN, CORSE	R
MAITRISE	HISTOIRE				-	R
MAITRISE	LANGUE ET CIVILISATION CORSES				-	R
MAITRISE	LANGUES ETRANGERES APPLIQUEES		AFFAIRES ET COMMERCE		ALLEMAND, ANGLAIS, ARABE, ESPAGNOL, ITALIEN	R
MAITRISE	LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES				ITALIEN	R
MAITRISE	LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES				ESPAGNOL	R
MAITRISE	LANGUES, LITTERATURES ET CIVILISATIONS ETRANGERES				ANGLAIS	R
MAITRISE	LETTRES MODERNES				-	R
MAITRISE	MATHEMATIQUES				ANGLAIS	R
MAITRISE	PHYSIQUE		PHYSIQUE ET APPLICATIONS		ANGLAIS	R
MAITRISE	SCIENCES DE L'EDUCATION				-	R
MAITRISE	SCIENCES DU LANGAGE				-	R
MAITRISE	SCIENCES ECONOMIQUES		ECONOMIE ET GESTION DE L'ENTREPRISE		, ANGLAIS, CORSE, ESPAGNOL, ITALIEN	R
MST	(Chg) TOURISME ET DEVELOPPEMENT				ANGLAIS,	R

				ALLEMAND, ESPAGNOL, ITALIEN	
<b>MST</b>		VALORISATION DES RESSOURCES NATURELLES	-	-	R
<b>DESS</b>		(Chg) DROIT DES COLLECTIVITES TERRITORIALES ET DE DEVELOPPEMENT INSULAIRE	-	-	R
<b>DESS</b>		AFFAIRES INTERNATIONALES SUD MEDITERRANEENNES	-	-	R
<b>DESS</b>		CERTIFICAT D'APTITUDE A L'ADMINISTRATION DES ENTREPRISES	-	-	R
<b>DESS</b>		COMPETENCE COMPLEMENTAIRE EN INFORMATIQUE.	-	-	R
<b>DESS</b>		DROIT NOTARIAL	-	-	R
<b>DESS</b>		(Chg) ECOSYSTEMES MEDITERRANEENS LITTORAUX	-	-	R
<b>DESS</b>		LANGUES ET COMMUNICATION APPLIQUEES A L1 VALORISATION DES RESSOURCES REGIONALES	-	-	R
<b>DESS</b>		(Chg) PRODUCTIONS ANIMALES ET VEGETALES	-	-	R

